

# Fabienne Fischer ventile ses idées pour l'économie

**GENÈVE** Après un an au gouvernement, la Verte a présenté un premier bilan de son action. Si, sur l'emploi, elle affiche quelques mesures concrètes, elle peine à convaincre avec son programme, très conceptuel, pour aider l'économie à la transition écologique

LAURE LUGON ZUGRAVU

@laurelugon

C'est dans la salle baptisée NoLimIT de l'Office cantonal de l'emploi, «un espace symbolique qui n'a rien à voir avec les limites planétaires», que Fabienne Fischer, la conseillère d'Etat genevoise chargée de l'Economie et de l'Emploi a présenté à la presse, vendredi, son bilan après un an au gouvernement. Une entrée en matière qui révèle bien les préoccupations de l'élue Verte, résumées ainsi: «Changer le fonctionnement de l'économie, accompagner les entreprises pour qu'elles intègrent la circularité dans leur production de biens et services et renoncent aux énergies fossiles.»

## «L'économie ne se décrète pas»

Vaste programme qui, dit comme ça, ressemble un peu à un moulin à vent, puisque le politique ne peut qu'inciter l'économie, avec un résultat non garanti. Pour autant, Fabienne Fischer se targue d'avoir mis en place des moyens qualifiés d'inédits pour la transition écologique. Soit 2,5 millions de francs débloqués. Mais lorsqu'il s'agit de savoir à quoi cet argent sera attribué, la réponse est assez floue: «Il s'agit d'identifier les entreprises qui veulent changer, les aider à poser un diagnostic, envisager des pistes de réalisation, assurer un coaching concret, puis, dans une phase ultérieure, entamer un processus d'accompagnement sur le terrain.»

Depuis un an, la réalité du terrain n'a pas changé la sémantique de la ministre, qui jongle avec les termes décrivant une économie conceptuelle plutôt que de favoriser les conditions d'une économie prospère. Elle considère assurément que sa tâche est d'enseigner les bonnes pratiques. Une politique incantatoire? «L'économie ne se décrète pas, répond Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et député PLR: il faut des conditions-cadres attractives, en particulier fiscales, pour générer de la valeur entrepreneuriale, et donc de l'emploi. Ainsi, le tissu économique genevois n'a pas tant besoin qu'on lui invente un énième système de soutien mais plutôt qu'on concentre les efforts pour conserver les entreprises sur son sol, et en attirer de nouvelles. A ce titre, le pragmatisme doit s'imposer, et des actions concrètes, notamment de promotion économique, être déployées.»

Dans les milieux économiques, on estime en effet que la vision de la ministre est trop idéologique, parfois en contradiction avec l'intérêt des entrepreneurs. On rappelle par exemple qu'elle était défavorable à l'ouverture des commerces trois dimanches par année et qu'elle s'accommodait fort bien d'une fiscalité lourde. En



FABIENNE FISCHER  
CONSEILLÈRE D'ETAT  
GENEVOISE CHARGÉE DE  
L'ECONOMIE ET DE L'EMPLOI

revanche, on salue sa gestion des aides «cas de rigueur» durant la crise sanitaire: 400 millions de francs ont été versés à 3000 entreprises.

En succédant à Pierre Maudet, Fabienne Fischer a aussi récupéré l'Emploi. La conjoncture lui aura été favorable, puisque le taux de chômage a baissé de 5,5 à 4,2% (ce qui représente 3200 personnes). Une baisse qu'elle n'hésite pas à s'attribuer dans un tweet matinal. Il faut dire qu'elle n'a pas, comme ses collègues, cinq ans pour convaincre, mais deux seulement. Aussi a-t-on droit à un inventaire qu'on imagine exhaustif, puisque certains points paraissent presque anecdotiques, démontrant que c'est moins sa politique que la conjoncture qui a produit ses effets.

Elle annonce un premier succès pour un projet destiné aux demandeurs d'emploi seniors, grâce auquel 35% des participants (145 personnes), au chômage depuis un an, ont retrouvé un travail dans les trois mois. La ministre se félicite aussi d'avoir mis en place un système pour éviter aux chômeurs les sanctions imputables à des retards ou des oublis. Il suffisait d'envoyer des SMS et des courriels de rappel (200 000 depuis août) – ce qui tombe sous le sens – et d'introduire le droit d'être entendu avant de prononcer des sanctions. Elle va aussi lancer une étude sur le profil des sanctionnés pour identifier ceux dont il faudra «renforcer l'accompagnement».

## Taux de réinsertion plus élevé dans la restauration

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans l'hôtellerie et la restauration, l'été dernier, son département a réalisé une sélection de dossiers remis aux faitières, qui aura conduit à un taux de réinsertion deux fois plus élevé (16,6%) que la moyenne de la branche. Les allocations d'initiation au travail – un bonus de 4000 francs pour les entreprises qui engagent un demandeur d'emploi – sont en hausse de 42% (554 personnes) par rapport à 2019. Une formation certifiante dans le secteur des soins vient d'être mise en place, destinée à des candidats en emploi de solidarité et que l'employeur s'engage à maintenir au moins deux ans en emploi. Une mesure qui vient de démarrer et qui ne concerne que 13 personnes à ce stade. Enfin, Fabienne Fischer se félicite d'avoir «redynamisé le dialogue avec les partenaires sociaux», en citant l'introduction d'un contrat type de travail pour l'assistance au sol à l'aéroport.

On ne pourra pas lui reprocher un manque de volontarisme. Mais traduire des idées en actions est encore une autre affaire. ■